
VAINCRE LE CHOMAGE ET REPENSER LE TRAVAIL POUR UNE SORTIE DE CRISE : CAP OU PAS CAP ?

Exposé des motifs :

« *Travailler tout-e-s pour travailler et vivre mieux* », telle est l'ambition des écologistes. Celle-ci repose sur deux leviers. Le premier, celui de la création d'emplois par la transition écologique est, au travers du débat sur la transition, à l'agenda de la majorité politique. Mais quand le pays compte 5,4 millions de chômeurs (toutes catégories confondues) et au moins autant de travailleurs précaires, ce levier, auquel on peut ajouter les emplois d'avenir, n'est pas suffisant.

« *Nous lancerons dès 2012 la négociation sociale sur la réduction du temps de travail tout au long de la vie, avec comme objectif d'encourager les entreprises et les salariés à aller vers les 32 heures, de développer les congés sabbatiques, etc. Le soutien public sera conditionné aux créations d'emplois.* » (Vivre Mieux, p.71)

Depuis mai 2012, la question du temps de travail n'a finalement été abordée qu'à travers la suppression salubre des exonérations fiscales sur les heures supplémentaires. Mais pourquoi le débat s'est-il arrêté là ?

Le premier élément de réponse est le profond malaise au sein du parti socialiste mais également au sein des principales organisations syndicales du pays. Après tout, en 2011, Manuel Valls déclarait encore « Est-ce que, dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, avec la concurrence que nous connaissons, nous pouvons nous permettre d'être sur des idées des années 1970, 1980, 1990? Non. Il faut dépasser la question des 35 heures. Oui, nous devons déverrouiller les 35 heures » et François Hollande de porter une attaque supplémentaire quelques mois après « Aujourd'hui, les entreprises bénéficient de 25 milliards d'euros d'exonérations de charges sans aucune contrepartie. C'était d'ailleurs lié au passage aux 35 heures ».

Le second élément de réponse est celui de la faiblesse de coordination des mouvements défendant la baisse du temps de travail. Notre propre hésitation sur la question interroge ; avons-nous peur de défendre l'indéfendable ? L'adoption dans une trop grande indifférence de la motion Relancer le débat sur le travail, son partage et son organisation lors de notre conseil fédéral du 19 et 20 janvier dernier aurait dû être suivi par une action plus offensive de la part de notre mouvement. Vaincre le chômage est une priorité : repenser la place du travail dans nos vies, offrir aux gens les moyens de vivre mieux, de se former tout au long de leur vie pour pouvoir espérer se défaire des dominations économiques, sociales et culturelles. Plus de 105 000 personnes ont signé l'appel du collectif Roosevelt 2012 comprenant 15 propositions parmi lesquelles la réduction du temps de travail.

EELV doit participer à ce travail de fond pour redonner une actualité à cette question. Ne rien faire, c'est laisser la voie libre à la vision d'un socialisme de l'offre qui analyse le travail comme une

simple variable d'ajustement de la compétitivité de notre pays. C'est persister et persévérer dans un modèle dans lequel le chômage est concomitant avec la chute du pouvoir d'achat et la détérioration des conditions de vie, souvent, voire de manière définitive, en tout cas porteuse de séquelles familiales et individuelles majeures. C'est, par ricochet, laisser la porte ouverte à la montée des extrémismes...

Cette thématique doit apparaître comme essentielle au sein de nos prises de position sur la questions socio-économiques. Comment penser les retraites sans repenser l'ensemble des temps de la vie ? Comment rendre accessible à tous la formation tout au long de la vie sans aborder l'idée d'une diminution du temps de travail ? Comment élaborer un plan de lutte contre le chômage de masse et la précarité sans envisager ce levier politique ?

La baisse du temps de travail est au coeur des propositions écologistes pour un nouveau modèle de société. Il est temps de faire un bilan critique, en prenant en compte les considérations économique et politique des deux lois sur les 35h et de fédérer tous ceux qui aujourd'hui veulent faire vivre une alternative crédible et radicale contre le chômage et la précarité.

Motion :

Le Conseil fédéral du 14 et 15 septembre 2013 :

- **Salue et s'associe au travail et à la mobilisation des différents collectifs qui défendent la réduction du temps de travail.**
- **Mandate le Bureau Exécutif pour que celui-ci fasse, d'ici à 15 jours, le bilan écrit des suites données à la motion du 19 et 20 janvier 2013 portant sur *Relancer le débat sur le travail, son partage et son organisation*.**
- **Mandate le Bureau Exécutif pour que celui-ci, en lien avec les commissions et délégués thématiques concernés, mette en place, avec les organisations syndicales, et la société civile et notamment les associations de chômeurs, un temps de débat public sur le bilan des 35h et les nouvelles approches en matière de réduction et d'organisation du temps de travail tout au long de la vie, afin de faire émerger des propositions concrètes à défendre au sein des institutions et des négociations avec nos partenaires locaux, nationaux et européens.**
- **Invite les parlementaires d'EELV à porter cette thématique lors du débat en cours sur la réforme des retraites.**

Unanimité pour,